

Complémentarité des structures de gouvernance sur la résistance aux antimicrobiens

Groupe indépendant sur les données factuelles, Groupe mondial de chefs de file et Plateforme de partenariat

Contexte

Approuvée en 2016, la [Déclaration politique issue de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la résistance aux agents antimicrobiens](#) a constitué un jalon dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens menée par la communauté internationale, soulignant qu'il était plus urgent que jamais de prendre des mesures pour faire face aux nombreux défis posés. Les membres de l'Assemblée générale priaient le Secrétaire général de constituer, en concertation avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), un groupe de coordination interinstitutions, qui serait coprésidé par le Secrétaire général adjoint de l'ONU et le Directeur général de l'OMS et chargé de donner des indications pratiques quant aux approches à suivre pour que l'action mondiale menée pour lutter contre la résistance aux agents antimicrobiens soit efficace et durable. En avril 2019, à l'issue de consultations menées à l'échelle internationale, le Groupe de coordination a présenté au Secrétaire général de l'ONU un rapport intitulé « [Pas le temps d'attendre : assurer l'avenir contre les infections résistantes aux médicaments](#) ».

L'une des recommandations du Groupe de coordination était de renforcer la responsabilisation et la gouvernance mondiale en établissant trois structures interdépendantes :

- 1 un groupe indépendant chargé d'étudier les données factuelles sur lesquelles appuyer l'action contre la résistance aux antimicrobiens dans une optique « Un monde, une santé » ;
- 2 un groupe mondial de chefs de file sur la résistance aux antimicrobiens (Groupe mondial de chefs de file), appuyé par un secrétariat conjoint administré par les trois organisations partenaires (FAO, OIE et OMS) ;
- 3 une plateforme de partenariat multipartite visant à faciliter l'engagement des diverses parties concernées par la résistance aux antimicrobiens, à laquelle participeraient les trois organisations partenaires, des organismes des Nations Unies, les gouvernements intéressés, la société civile, le secteur privé et des universitaires.

Objet de la note d'information

La présente note d'information précise les liens qui relient ces trois structures. Le projet de mandat du Groupe mondial de chefs de file a été largement diffusé. De nombreuses parties prenantes, issues notamment de gouvernements, du secteur privé, de la société civile et du milieu universitaire, ont fait part de leurs observations à ce sujet (voir [ici](#)). La version finale du mandat a été approuvée par le Cabinet exécutif du Secrétaire général de l'ONU. Des consultations similaires ont été organisées à l'échelle mondiale sur le projet de mandat du groupe indépendant chargé d'étudier les données factuelles. Un nombre considérable d'observations ont été communiquées à ce sujet (voir [ici](#)). Certaines d'entre elles soulignaient qu'il convenait de préciser la façon dont les trois structures de gouvernance se complèteront. La présente note d'information vise à clarifier les principales caractéristiques des trois structures de gouvernance, étant entendu que le projet de mandat de la plateforme de partenariat est encore en cours d'élaboration.

Structures de gouvernance : principales caractéristiques

Les trois organisations partenaires, qui sont bien placées pour veiller à ce que les structures de gouvernance ne fassent pas double emploi avec les initiatives déployées dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens, rendent compte à leurs États Membres respectifs. Les trois structures de gouvernance s'efforcent de soutenir l'objectif global : *un monde dans lequel l'atout que constituent les antimicrobiens est préservé pour le bien-être des êtres vivants*. Les ordres du jour du Groupe mondial de chefs de file et de la Plateforme de partenariat reposent sur les conclusions du Groupe indépendant chargé d'étudier les données factuelles ; de la même façon, les débats du Groupe mondial de chefs de file alimentent l'ordre du jour de la Plateforme de partenariat ; et les questions qui se dégagent des débats plus généraux tenus sur la Plateforme de partenariat enrichissent les travaux des deux autres structures. Un flux d'information circulera systématiquement entre les trois structures afin d'assurer une action synergique et le partage des connaissances. De plus amples détails sur la façon dont ces structures se complètent sont présentés dans le tableau ci-après. D'autres débats associant toutes les parties prenantes seront organisés au sujet de la Plateforme de partenariat avant que son mandat ne soit établi dans sa version finale.

Structures de gouvernance relatives à la résistance aux antimicrobiens : vue d'ensemble

(Ces structures ne sont ni hiérarchisées ni séquentielles)

	Groupe indépendant sur les données factuelles	Groupe mondial de chefs de file	Plateforme de partenariat ¹
Projet (commun)	<i>Un monde dans lequel l'atout que constituent les antimicrobiens est préservé pour le bien-être des êtres vivants.</i>		
Objet	Évaluer les éléments scientifiques relatifs à la résistance aux antimicrobiens et proposer des options d'intervention	Persuader et conseiller afin de s'assurer que des mesures sont prises pour relever les défis que pose la résistance aux antimicrobiens	Développer et mettre en œuvre un triptyque projet-descriptif-cibles partagé à l'échelle mondiale sur la résistance aux antimicrobiens
Champ d'application	Évaluation et diffusion des données factuelles fondées sur l'indépendance et la neutralité politique	Dynamique politique et orientations sur les mesures à prendre pour donner suite aux rapports du Groupe indépendant sur les données factuelles	Lieu d'échange d'informations et de collaboration
Priorité	Synthèse des travaux de recherche et des données factuelles en vue de proposer des options pratiques pour l'atténuation de la résistance aux antimicrobiens et sa maîtrise	Persuasion et influence de haut niveau auprès des décideurs en faveur d'actions à l'échelle nationale et mondiale	Mobilisation collective de toutes les parties prenantes dans des domaines d'intérêt
Membres	Experts de tous les domaines intégrant le principe « Un monde, une santé »	Principalement, membres de gouvernements et d'organismes intergouvernementaux ; ainsi que des représentants du secteur privé et de la société civile de tous les domaines intégrant le principe « Un monde, une santé »	Principalement, organisations et réseaux de la société civile, représentants du secteur privé, de gouvernements et d'organismes multilatéraux de tous les domaines intégrant le principe « Un monde, une santé »
Critères de recrutement des membres	Connaissances spécialisées, région, sexe, discipline et secteur	Représentation géographique et équilibre hommes-femmes	Volonté de participer
Nombre de membres	Petit groupe (10-15)	Petit groupe (à confirmer)	Très grand groupe (500+)
Durée du mandat des membres	2 à 3 ans	2 à 3 ans	À confirmer
Président(e)/coprésident(e)	Désigné(e) par le Secrétaire général de l'ONU ²	Désigné(e) par les trois organisations partenaires	À confirmer
Fréquence des réunions	À décider ; probablement plusieurs fois par an	Deux fois par an	À confirmer
Sous-Comités	Groupes de travail établis selon les besoins	Aucun	À confirmer
Entité à laquelle rend des comptes	Secrétaire général de l'ONU ²	Organes directeurs des trois organisations partenaires	À confirmer
Résultats attendus	Rapports périodiques	Rapports de réunion	À confirmer

¹ Les éléments indiqués pour la Plateforme de partenariat sont donnés à titre indicatif. Il se peut qu'ils soient modifiés en fonction des résultats des consultations publiques qui seront organisées ultérieurement en vue d'établir la version finale du mandat de la Plateforme.

² État de la situation au 16 juillet 2020.